

Le 26 janvier 2024

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le 2 février 2024 à 18 h 30** en Mairie.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

 Le Maire,  
Xavier BECK

## ORDRE DU JOUR

*Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Tableau des Déclarations d'Intention d'Aliéner présentées lors des Commissions d'Urbanisme de l'année 2023.*

*Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2023.*

### **Administration générale**

- 1 - Débat sur les orientations budgétaires 2024
- 2 - Métropole Nice Côte d'Azur – Communication du rapport d'activité du 1er janvier au 31 décembre 2022
- 3 - Rapport annuel du délégataire Association Tennis Club de Cap d'Ail pour l'exploitation du tennis municipal de l'arrière-plage Marquet – Exercice 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023
- 4 - Demande de subvention pour l'installation d'un chauffage/climatisation réversible et la mise en place d'un faux-plafond acoustique avec éclairage led dans le restaurant scolaire et le hall de l'école André Malraux

### **Personnel**

- 5 - Recrutement d'agents pour des besoins saisonniers ou occasionnels
- 6 - Modification du tableau des effectifs

### **Questions diverses**